

Image not found or type unknown



Garde alternée est ce une obligation ?

Par **MPA**, le **06/12/2013** à **19:07**

Bonjour,mon ex (avec qui je vivais en concubinage)veut faire la garde alterné avec mon fils qui a 14 ans suis je obliger d'accepter sachant que je me suis marié que moi et ma femme ne voulons pas de la garde alterné.rnMerci pour vos réponse.